



# BAREME TARIFAIRE 2021

## SERVICES PERISCOLAIRES

### Applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2021

TARIF ACCUEIL DE LOISIRS	1 <sup>er</sup> enfant			2 <sup>eme</sup> enfant et suivants		
	VACANCES		Mercredi	VACANCES		Mercredi
Tranches quotient familial	Journée avec repas	1/2 journée sans repas	Journée avec repas	Journée avec repas	1/2 journée sans repas	Journée avec repas
Inférieur ou égal à : 915 €	7.90 €	4.60 €	7.90 €	6.50 €	4.00 €	6.50 €
de 916 à 1372 €	8.70 €	5.20 €	8.70 €	7.50 €	4.50 €	7.50 €
de 1373 à 1830 €	12.00 €	7.20 €	12.00 €	10.20 €	6.10 €	10.20 €
de 1831 à 2400 €	14.70 €	8.90 €	14.70 €	12.60 €	7.60 €	12.60 €
plus de 2400 €	16.10 €	9.70 €	16.10 €	13.70 €	8.20 €	13.70 €
Enfant hors commune : tarif unique	31.00 €	17.50 €	31.00 €			

ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN ET DU SOIR	
HORS COMMUNE – tarif unique	4.00 €
Inférieur ou égal à 1372 €	1.50 €
de 1373 à 2400 €	2.00 €
plus de 2400 €	2.50 €

*La tarification des activités spéciales est en sus du présent tarif*

TARIF ACCUEIL JEUNESSE : uniquement à la demi-journée sans repas		
Tranches quotient familial	1 <sup>er</sup> jeune	2 <sup>eme</sup> jeune et suivants
Inférieur ou égal à 1372 €	3.00 €	2.50 €
de 1373 à 2400 €	4.00 €	3.50 €
plus de 2400 €	5.00 €	4.50 €


Pas d'ouverture des inscriptions aux jeunes hors commune - *La tarification des activités spéciales est en sus du présent tarif*

TRANSPORTS SCOLAIRES : participation des familles				
Maternelles et élémentaires Pas de transport domicile le mercredi		selon l'échéancier trimestriel suivant :		
		❶ 31.10.2021	❷ 28.02.2022	❸ 31.05.2022
1 <sup>er</sup> enfant	168.00 €	66 €	50€	52 €
2 <sup>eme</sup> enfant	97.00 €	41 €	27 €	29 €
A partir du 3 <sup>eme</sup> enfant.	64.00 €	25€	19 €	20 €

CARTE DE POINTAGE CODE BARRE : Tarif de remplacement de la carte détériorée ou perdue	
Carte originale	GRATUIT

RESTAURANT SCOLAIRE	
- Elèves ayant leur domicile sur la commune	3.20 €
- Elèves hors commune	5.90 €
- Divers payants, extérieurs	14.80 €
- Stagiaires (sportifs)	9.20 €
- Personnel communal et enseignant	6.80 €

**Pénalité d'inscription accueil périscolaire, extrascolaire et restauration = tarif x 1.5 €**  
**Pénalité de retard de prise en charge des enfants : 10 €**

Envoyé en préfecture le 09/04/2021  
 Reçu en préfecture le 09/04/2021  
 Affiché le   
 ID : 077-217704311-20210322-20210218-DE

